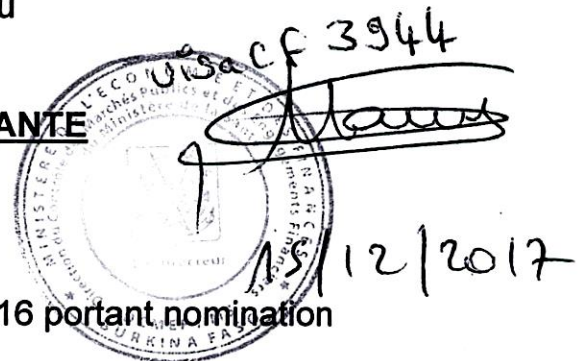


1072

Arrêté n°2017-_____ / MS/CAB
portant mise en place d'un groupe de travail
chargé de l'élaboration du manuel de
procédures administratives, financières et
comptables du projet de construction et
d'équipement d'un centre de soins spécialisés
de haut niveau en neurochirurgie à
Ouagadougou

LE MINISTRE DE LA SANTE



- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n°2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le Décret n°2017-0075/PRES/PM du 20 février 2017 portant remaniement du gouvernement du Burkina Faso ;
- Vu le Décret n°2017-0148/PRES/PM/SGG-CM du 03 mars 2017 portant attributions des membres du gouvernement ;
- Vu le Décret n°2016-753/PRES/PM/MS du 16 août 2016 portant organisation du Ministère de la Santé ;
- Vu le Décret n°2007-775/PRES/PM/MEF du 22 novembre 2007 portant réglementation générale des projets ou programmes de développement exécutés au Burkina Faso ;
- Vu le Décret n°2007-776/PRES/PM/MEF du 22 novembre 2007 portant organisation et fonctionnement des projets ou programmes de développement de catégorie A ;
- Vu l'Arrêté conjoint n°2013-1028/MS/MEF du 19 septembre 2013 portant création, classification, objectifs et administration du projet de construction et d'équipement d'un centre de soins spécialisés de haut niveau à Ouagadougou ;

ARRETE

Article 1 : Il est mis en place un groupe de travail chargé de l'élaboration du manuel de procédures administratives, financières et comptables du projet de construction et d'équipement d'un centre de soins spécialisés de haut niveau en neurochirurgie à Ouagadougou (PCCS-NR).

Article 2 : Le groupe de travail chargé de l'élaboration du manuel de procédures administratives, financières et comptables du projet de construction et d'équipement d'un centre de soins spécialisés de haut niveau en neurochirurgie à Ouagadougou est composé ainsi qu'il suit :

- Superviseur : Stéphane ZAGRE, Coordonnateur du PCCS-NR;
- Président : Tégawendé Yves TONDE, Chef du service administratif et financier du PCCS-NR ;
- Rapporteur : Pascal TINDANO, Chef du service suivi et évaluation du PCCS-NR;
- Membres :
 - Charles ZOUGOURI, Projet de construction et d'équipement d'un Centre de cancérologie de Ouagadougou (PCE-CECO) ;
 - Rasmané ILBOUDO, Direction de la coordination des projets et programmes (DCPP) ;

Article 3 : Le groupe de travail chargé de l'élaboration du manuel de procédures administratives, financières et comptables du projet est chargé :

- de proposer un organigramme du projet ;
- de déterminer le processus de gestion administrative, comptable et financière étape par étape ainsi que les intervenants et les délais à eux impartis ;
- de déterminer le processus de passation des marchés, étape par étape ainsi que les intervenants et les délais à eux impartis ;
- d'identifier les différents outils du contrôle interne ainsi que les acteurs concernés ;

- d'établir les différents plans (analytiques, budgétaires, conventionnel, etc.) ;
- de définir les modalités pratiques de mise en œuvre des activités du projet.

Article 4 : Le groupe de travail chargé de l'élaboration du manuel de procédures administratives, financières et comptables du projet peut faire appel à toute personne ressource pour l'accomplissement de ses attributions.

Article 5 : Le groupe de travail chargé de l'élaboration du manuel de procédures administratives, financières et comptables du projet organise ses travaux sous forme de réunions et d'ateliers.

Article 6 : Les travaux du groupe de travail chargé de l'élaboration du manuel de procédures administratives, financières et comptables du projet sont prévus pour une durée de 21 jours maximum.

Article 7 : Le fonctionnement du groupe de travail chargé de l'élaboration du manuel de procédures administratives, financières et comptables du projet est assuré par le budget du projet 2017 conformément aux textes en vigueur.

Article 8 : La Secrétaire générale du Ministère de la Santé est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations :

- CAB/MS
- SG/MS
- ITSS
- Intéressés
- Archives/chrono.

Ouagadougou, le 22 DEC 2017

Professeur Nicolas MEDA

Chevalier de l'ordre national